

position mais encore des talents et des techniques de gestion que nous leur offrons. Les usines que nous installons à l'étranger créent un revenu pour les ressortissants de ces pays aussi bien que pour les sociétés canadiennes. Ce faisant, je crois que nous devons accepter de respecter les lois que ces pays souhaitent appliquer aux sociétés canadiennes exerçant leur activité à l'intérieur de leurs frontières. Nous devons être prêts à accéder à leur désir de voir ces sociétés se conduire en «bons citoyens», ce qui n'empêche pas les sociétés canadiennes de rendre des services utiles à leur pays d'adoption comme à leur pays d'origine. Voilà la raison d'être de cette partie du projet de loi.

Le député a signalé que nous avons traité, au sein du comité, de l'admissibilité des filiales canadiennes de sociétés étrangères à bénéficier de cet avantage. Cela peut arriver et M. Hugh Aiken, président de la Société pour l'expansion des exportations, a signalé que cela s'était produit dans certains cas. Je n'y vois rien d'anormal. Une société qui exerce son activité au Canada nous apporte un revenu supplémentaire et doit pouvoir bénéficier des mêmes avantages que les sociétés et les citoyens canadiens.

Le député a également parlé de la limite de 150 millions de dollars qui, à son avis, ne sera que de courte durée. C'est vraisemblable. Il est fort possible, en effet, que nous atteignons assez rapidement ce plafond, mais je ne crois pas que les hésitations du ministère des Finances ou du Conseil du Trésor à hausser le plafond dans ce cas étaient dues à leur crainte que ces fonds soient investis à mauvais escient. Je crois plutôt qu'il s'agit d'un plafond maximum qui ne saurait être dépassé dans le cadre du budget actuel du Canada.

Je voudrais maintenant faire quelques observations au sujet de ce qu'a déclaré ce soir le député de Prince Edward-Hastings (M. Hees). Il semble qu'il ait couru après avoir frappé la balle. Je constate qu'il n'est pas à la Chambre en ce moment.

M. Baldwin: Il a gagné la partie; il a frappé un coup de circuit.

M. Howard (Okanagan Boundary): Je pense qu'il a été retiré au bâton. Il a cité des statistiques sur l'expansion de nos exportations de produits finis et semi-finis et de matières premières. Il est très commode de prendre des données ici et là et de s'en servir suivant son caprice, mais alors, on ne brosse pas un tableau complet. Entre autres choses, le député essayait de prouver que nous avions négligé d'accroître l'exportation de nos produits finis, et il a cité les chiffres d'une année en particulier. Je lui dirai que depuis cinq ans, nos exportations de produits finis ont monté de 300 p. 100. Ce chiffre me paraît bien meilleur que ceux auxquels le député de Prince Edward-Hastings s'est reporté.

Le député de Peace River a dit que nous devons obtenir les outils, les instruments nécessaires pour faire face aux responsabilités et aux difficultés que nous pourrions rencontrer par suite de l'expansion de la Communauté économique européenne. Monsieur l'Orateur, je vous le dis, le bill relatif à l'expansion des exportations est exactement l'outil dont le Canada a besoin. C'est par ce moyen que nous pourrions accomplir ce qu'il suggère, et c'est pour cette raison que je recommande respectueusement aux députés de l'adopter.

[M. Howard (Okanagan Boundary).]

M. Burton: Avant qu'il reprenne son siège, puis-je poser une question au secrétaire parlementaire?

M. Howard (Okanagan Boundary): Oui.

M. Burton: Au cours de ses remarques, le secrétaire parlementaire s'est reporté aux miennes à propos des limites sur lesquelles le ministère des Finances a insisté, et qui ont été dévoilées pendant les délibérations du comité, et en me répondant, il a signalé que d'autres limites étaient imposées à toute mesure que le gouvernement pourrait prendre à cet égard, et il a aussi fait allusion au budget du gouvernement. Donnerait-il des détails sur les autres limites auxquelles songerait le ministère des Finances dans l'établissement de cette somme de 150 millions de dollars, et indiquerait-il comment le budget du gouvernement s'insère dans le tableau, car il me semble que ce n'est pas directement un fardeau pour le gouvernement?

M. Howard (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, je présume que, ce soir, l'acoustique est très mauvaise à la Chambre. En parlant de limites maximales, je voulais parler des limites budgétaires que le ministre des Finances (M. Benson) n'était pas disposé à dépasser actuellement.

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, la seule raison qui me pousse à intervenir dans ce débat est qu'en écoutant le secrétaire parlementaire je me suis souvenu de l'histoire du représentant de commerce voyageant sur le Mississippi: après avoir conclu une affaire, il avait failli tout perdre parce qu'il protestait trop. En fait, si j'étais charitable—trait de caractère qui me vient de mes ancêtres irlandais—je dirais que le secrétaire parlementaire a presque trop protesté au sens biblique mais étant donné que nous ne parlons pas de termes bibliques, j'en resterai là.

● (9.30 p.m.)

Une voix: Bien.

M. Nowlan: Les quelques remarques que je veux faire ce soir sont plus pertinentes que le ministre ne le penserait. Je dois reconnaître qu'elles n'ont pas toutes rapport à la loi sur l'expansion des exportations, mais elles ont beaucoup à voir avec les exportations. Je suis l'un des députés de ce côté-ci de la Chambre qui considèrent le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) comme l'un des plus intéressants, ingénieux...

Une voix: Intelligents et capables.

M. Nowlan: ...et capables des ministres du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: Franchement, je comprends facilement...

Des voix: Encore!

M. Nowlan: ...pourquoi on applaudit à cette insinuation: c'est qu'elle laisse entendre que bien peu de ministres sont intéressants et intelligents; c'est à cela qu'on applaudit. Le ministère de l'Industrie et du Commerce constitue un bon critère de référence. Il est un de ces types ingénieux qui peuvent se lever ici à la Chambre